

# Maîtrise du Français Ecrit niveau 2

## Infos pratiques

---

- > ECTS : 1.5
- > Nombre d'heures : 18.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement premier semestre
- > Méthode d'enseignement : A distance
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Composante : Université Paris Nanterre (UPN)
- > Code ELP APOGEE : 4UIMMFE2

## Présentation

---

(OFFRE EN COURS DE CONSTRUCTION)

MFE2 (Maîtrise du Français Écrit 2) est un enseignement médiatisé en auto-formation tutorée, auquel l'étudiant.e a accès via la plate-forme cours en ligne de l'établissement. Il fait partie d'un ensemble de trois enseignements pour la maîtrise du français écrit (MFE1, MFE2, MFE3) vers lesquels les étudiant.e.s sont orienté.e.s en fonction de leur niveau. MFE2 forme le socle de consolidation ; doivent s'y inscrire les étudiant.e.s qui rencontrent des difficultés susceptibles d'être résolues à l'entrée à l'université. Cette orientation est déterminée à l'issue du Test de Positionnement en Français Écrit (TPFE) que tou.te.s les nouveaux et nouvelles arrivant.e.s sont invité.e.s à passer dès qu'ils ou elles ont effectué leur inscription administrative. C'est aussi vers ce niveau intermédiaire que les redoublant.e.s sont systématiquement dirigé.e.s.

Sur l'espace de cours MFE2, les étudiant.e.s trouvent une dizaine de modules associant exercices et fiches-mémo, et qui portent sur le vocabulaire d'une part, la construction des textes d'autre part ; des modules sur conjugaison et orthographe sont aussi proposés à ceux et celles qui en ont besoin.

Un forum, animé par des tuteurs et tutrices étudiant.e.s, permet d'échanger sur les difficultés rencontrées, de trouver des solutions, mais aussi de réfléchir aux

méthodes à développer pour résoudre les difficultés que chacun.e peut rencontrer dans le processus d'écriture.

Équivalent 18h TD + 36h de travail personnel = 54h charge total étudiant.

## Objectifs

---

Cet enseignement propose au premier semestre un entraînement systématique pour améliorer la maîtrise de l'écrit, en travaillant à la fois le choix du vocabulaire et la façon dont les phrases s'enchaînent au sein des textes à rédiger. Par ailleurs, pour les étudiant.e.s qui en ont besoin, des modules permettent de résoudre les problèmes orthographiques que chacun.e peut rencontrer concernant accords, orthographe des mots grammaticaux homophones ou opaques, et marques de conjugaison.

## Évaluation

---

- \* Régime standard session 1 : QCM de 45 mn, organisé en janvier pendant la session d'examens et constitué de 32 questions portant sur l'ensemble des modules traités dans le semestre (2 questions par module).
- \* Régime dérogatoire session 1 : QCM de 45 mn, organisé en janvier pendant la session d'examens et constitué de 32 questions portant sur l'ensemble des modules traités dans le semestre (2 questions par module).
- \* Session 2 dite de rattrapage : QCM de 45 mn, organisé en janvier pendant la session d'examens et constitué de 32 questions portant sur l'ensemble des modules traités dans le semestre (2 questions par module).

## Compétences visées

---

Les compétences visées sont:

- \* A.1 Choisir le mot juste et bien l'employer
- \* A.2 Relier correctement des propositions entre elles et construire un texte cohérent
- \* B. Bien orthographier.

## Contact(s)

> **Sabine Lemhajeb-lehmann**

Responsable pédagogique  
slemhajeb-lehmann@parisnanterre.fr

> **Anne-sarah De vogue lupinko**

Responsable pédagogique  
devogue@parisnanterre.fr